

BUDGET CONTRAIN US CONFIANTS!

Chères Montfuronnaises, Chers Montfuronnais.



Maintenant que nous avons élu le Président de la République, Emmanuel Macron et sa promesse de nouvelles méthodes, nous attendons :

• Une réforme de l'aménagement des territoires pour

trouver un équilibre entre étendue géographique des communes et densité de leurs populations.

- · Une stratégie nationale d'aménagement et de développement des zones rurales et de nos villages, dotée d'aides spécifiques.
- Une organisation des collectivités territoriales plus souple, décloisonnée et dynamisée, avec une décentralisation réelle des pouvoirs.

Pour ces attentes les maires ruraux doivent être associés à toutes les initiatives nationales afin d'être réellement reconnus dans leurs responsabilités de proximité et leur connaissance du terrain.

Maintenant, au niveau des attentes de notre commune, je tiens à remercier l'équipe des élus et notre nouvelle secrétaire Mme Élizabeth Testu, qui chaque semaine par leurs échanges, leurs engagements œuvrent à concrétiser nos projets d'investissements.

De nombreuses réunions permettent d'avancer, entre autres, sur :

- Le lotissement « Les maisons du Verger ».
- Le parc photovoltaïque.
- La nouvelle gestion des ordures ménagères.
- La communication.
- La fibre optique et la téléphonie mobile.
- Les prochaines animations culturelles & festives.

Je salue aussi l'équipe des agents techniques et M^{me} Chrystelle Pelt, « gardienne » de nos écoliers ainsi que leur deux professeures. Nous avons la chance de pouvoir compter sur leurs compétences et leur dévouement.

Enfin, nous devons faire corps: mobiliser les élus, les agents, les associations et tous les villageois pour être capable de poursuivre harmonieusement la construction de notre village.

> Pierre FISCHER / # Maire de montfuron #

Mairie de Montfuron - Place de la Mairie - 04110 Montfuron

Ci-dessus : le nouveau tracteur de la commune, désormais à disposition de nos deux valeureux agents techniques, Laurent Olivier & Gonzales Santiago.

SOMMAIRE:

VIE COMMUNALE: Maisons du Verger p. 2 **Bilan Financier** 3 Terrains de Tennis p. 3 Les Loups 4 La Fibre p. 5 Tri sélectif & OM p. 5 **CONSEILS MUNICIPAUX** p. 6 **AU VILLAGE:** Un été à Montfuron p. 8 Le stationnement sur la place. *Médiathèque* du Castellas. Revue de Presse! p. 9 Numéros utiles p. 12 Commerces, Activités



p. 12

& Artisanat

RENFO MUSCULAIRE / CARDIO-GYM

Coralie Simonny, titulaire d'un CQP ALS AGEE*, un diplôme qui permet d'animer des activités gymniques, propose désormais des séances de renforcement musculaire et/ou cardio-gym.

- Mercredi soir 18h
- Samedi matin 10h

Ouvert à tous et à toutes. 5€ / séance (1 séance offerte toute les 5 séances). Matériel fourni (sauf tapis de sol).

Pour réserver :

fit-and-co.reservio.com ou Tel. 06.32.46.11.28.

*Certificat de Qualification Professionnelle -Animateur de Loisir Sportif - option Activités Gymniques d'Entretien et d'Expression

VIE COMMUNALE

LES MAISONS DU VERGER

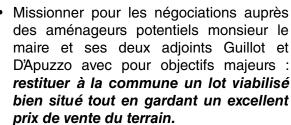
Le projet de lotissement porté par la municipalité.



Le conseil municipal du 21 mars 2022 a entériné à l'unanimité la proposition faite par la commission urbanisme, à savoir :

- Abandonner l'idée que la commune aménage elle-même le terrain et vende les lots, car il y a trop d'incertitudes concernant l'avenir et nous ne pouvons pas offrir les garanties nécessaires à l'obtention d'un prêt bancaire du montant des travaux.
- Opter pour la vente du terrain à un aménageur en négociant avec lui la possibilité de laisser à la commune un lot viabilisé.
- Construire sur ce lot un bâtiment à usage locatif à condition que les budgets prévisionnels de cet investissement montre qu'il apporte un revenu régulier à la commune.
- Financer cet investissement s'il a lieu par le fruit de la vente du terrain.







Les rendez vous avec les aménageurs potentiels ont commencé et le prochain conseil municipal pourra, nous l'espérons, choisir définitivement avec quel aménageur la commune s'engagera, après avis favorable écrit de l'Architecte des Bâtiments de France (ABF).

Gérard GUILLOT /

PRÉSENTATION DES COMPTES DE LA COMMUNE DE MONTFURON

Résultats de 2021 et Budget prévisionnel 2022.

Fonctionnement 2021

Au mois de juin nous étions négatifs à hauteur de 12000 € ; cependant un **contrôle mensuel partagé** entre la secrétaire Christelle Ghelfi et le maire, **très rigoureux a permis d'équilibrer les comptes de fonctionnement en fin d'année.**

Fonctionnement 2021	
Recettes	265 620,85 €
Dépenses	263773,15 €
Résultats 2021	1847,70 €
Résultats reportés 2020	51 047,47 €
Résultat de clôture 2021	52895,17€

Depuis 10 ans et surtout depuis 2014, suite à la baisse de 25% de la Dotation Globale de Fonctionnement ; la capacité d'épargne pour les investissements s'amenuise d'année en année.

Investissements 2021 (TTC).

Notre budget a permis de financer des travaux de voiries, de matériels roulants, informatiques et de chauffage pour 44 630,94 €. Le résultat de clôture 2021 s'établissant à 48 054,87 €.

Fonctionnement 2022

Budget de Fonctionnement 2022	(prévisionnel)
Recettes	248420,00€
Dépenses	262314,12 €
Résultats 2022	-13899,12 €
Résultats reportés 2021	52895,17 €
Résultat de clôture 2022	38996,05€

Suite au vote du **budget 2022** de notre intercommunalité **DLVAgglo**, nous avons obtenu environ **20000** € **de Dotation de Solidarité Communautaire** grâce à ma demande de modification des critères de calcul, avec une prise en compte de la capacité d'épargne nette.

VISITES
GUIDÉES DU
MOULIN
ET DU JARDINS
À PAPILLONS



Du 24/03 au 31/10/2022, sur réservation auprès de **l'Office de Tourisme DLVAgglo** (OT Manosque: 04.92.72.16.00) ou en ligne.

Rens.: www.durance-luberon-verdon. com/montfuron/le-jardin-des-papillons

Budget d'Investissement 2022

Il a été planifié les financements suivants :

• Achat tracteur et épareuse : 60360 €

 Changement des portes et volets (chapelle + mairie) : 17500 €

Achat défibrillateur : 2000 €
Panneaux Sentier géologique : 14640 €

• Plaques N° des maisons : 816 €

Soit un total d'Investissements de 95316 €, couverts par 48503 € de subvention (soit un taux de subventionnement d'environ 51%).

Conclusions

La vigilance rigoureuse des comptes sera poursuivie en recherchant des économies et en améliorant notre niveau de recettes.

Pierre FISCHER / # Maire de montfuron #

LA RÉNOVATION DES TENNIS.

La rénovation des cours de tennis demandée depuis longtemps par de nombreux Montfuronnais, présentera le même attrait qu'un **nouvel équipement sportif de belle qualité** pour les villageois grands, petits et pour les vacanciers.

Le choix du Conseil municipal est dans un premier temps de rénover un cours, celui du fond, d'autres projets pourraient occuper le second.

Cette rénovation concerne le revêtement partiel, le marquage au sol, le filet et ses supports, un nouveau siège arbitre et un grillage vert adapté.

Ces travaux seront ajoutés au Budget d'investissement 2022 (modification délibérative) et

débuterons dés que toutes les subventions sollicitées seront acquises, ce qui ne saurait tarder.

UNE NOUVELLE ASSOCIATION SPORTIVE: LE TENNIS.

Pour gérer ce nouvel équipement municipal, une association sportive doit être créée.

Pour ce faire une réunion sera organisée, pour définir le nom, le mode de fonctionnement...

Je fais donc appel à tous les Montfuronnais intéressés, à participer activement.

Laissez moi un sms

au **06.60.94.24.13** avec vos noms je vous informerais très vite.

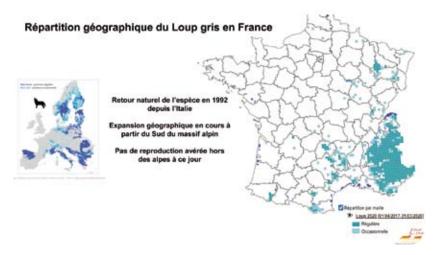


S. BARTHÉLÉMY /

S. B /

LE LOUP À MONTFURON

Mardi 15 mars dernier, se tenait à la Maison du Parc Naturel Régional du Luberon, à Apt, un atelier de travail, animé par Julien Baudat-Franceschi - Chargé de mission Loup et Natura 2000 et intitulé « Le loup gris dans le Parc du Lubéron et la Réserve de Biosphère Lubéron-Lure » ; auquel l'un de vos élus a participé.



ÉTAT DES LIEUX / ACTIONS EN COURS ET PERSPECTIVES.

La première partie consistait à une présentation de la présence du Loup Gris en France, suite à son retour progressif depuis l'Italie à partir de 1992 jusqu'à la large zone de répartition actuelle (tout le Sud-Est de la France) qui englobe une bonne partie des Alpes de Haute-Provence (dont Montfuron) et le territoire du PNRL (sur lequel évoluent 5 à 6 meutes de loups).

Même s'il n'existe pas de méthode fiable au niveau national pour étudier cette présence ; la population de loups poursuit son expansion en France, tant au niveau territorial (qui s'élargit) qu'en nombre (malgré un net ralentissement démographique).

Cependant il n'y a pas eu – pour l'instant – de reproduction constatée en dehors des Alpes (les meutes reproductrices étant cantonnées dans des massifs forestiers et des reliefs).

Super prédateur carnivore opportuniste, le Loup Gris a un besoin théorique de 1 à 2 kg viande/jour soit une proie de 3 à 5 Kg/jour (en pratique le loup ne mange pas forcément tout les jours).

Pour autant, en contexte alpin, la présence des loups n'a pas eu d'impact significatif sur le taux de survie ou les effectifs de ses proies (chevreuils, chamois...) mis-à-part pour les mouflons ; ce qui illustre l'équilibre prédateur-proies (en conditions naturelles



le nombre de prédateurs dépend d'abord du nombre de proies disponibles, et les deux populations s'influencent mutuellement selon un équilibre dynamique dans le temps et l'espace).

Toutefois, en contexte méditerranéen (comme à Montfuron) il n'y pas

encore d'étude disponible ; où les loups sont susceptibles d'attaquer des troupeaux (augmentation continue des attaques dans le canton de Forcalquier depuis 2015).

Sur le territoire du PNRL et la RBLL, 5 à 6 meutes ont été répertoriées; et avec la grande capacité de dispersion des individus, on est susceptible de croiser un loup en déplacement à peu près n'importe où y compris en plaine (mais cela ne signifie pas que l'espèce est présente en permanence partout).

Le PNRL a progressivement mis en place un programme d'action, notamment afin d'aider le pastoralisme que la présence du loup impacte ; celle-ci étant sources d'enjeux et de perspectives importants.

LA MEUTE DE MONTFURON.

Présente essentiellement sur le territoire de Montjustin, la « meute dite de Montfuron » a fait l'objet d'une étude l'été dernier, par Marie Thomé, étudiante en Master BEE GABI*, au moyen de 11 pièges photographiques, étayés par de la recherche d'indices de présence.



Étude qui lui a permis de valider le dispositif et qu'elle va **poursuivre au printemps pour l'élargir sur le territoire du parc.**

Elle a ainsi obtenu 25 occurrences photos de loups (parmi des milliers d'images de proies et divers prédateurs) et récoltés 9 excréments. Cela lui a permis d'identifier 5 individus distincts (sur un effectif peut-être plus important).

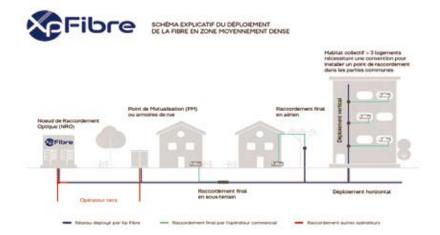
Prévu sur un ensemble de 187 Km2 comprenant 19 communes (contre 11 km2 pour l'étude Montjustin/ Montfuron) le prochain dispositif disposera de 30 pièges photos et couvrira le territoire de deux ou trois des meutes présentes au sein du PNRL et la RBLL.

Sylvain D'APUZZO /

^{*} Master Biodiversité, Écologie et Évolution - Gestion Adaptative de la Blodiversité

MONTFURON PASSE À LA FIBRE!

SFR/XpFibre informe sur le déploiement de la Fibre Optique.



Dans le cadre du programme national Très Haut Débit, un Appel à Manifestation d'Intention d'Investissement (AMII) a été lancé dans les Alpes-de-Haute-Provence afin de couvrir les Zones Moyennement Denses du Département.

XpFibre, Opérateur d'Infrastructure, s'est alors engagé à déployer le réseau Fibre Optique sur la commune de Montfuron.

LES PREMIERS FOYERS DÈJÀ ÉLIGIBLES!

Après une phase d'études détaillées, **XpFibre et ses partenaires ont déployé un réseau fibre à Montfuron** à partir d'un Nœud de Raccordement Optique *(NRO)* installé à Saint-Michel-l'Observatoire et d'un Point de Mutualisation *(PM)* ou armoire de rue situé sur le territoire communal*. Ces équipements permettent d'apporter la Fibre à un groupe de 300 à 500 logements ou locaux professionnels, **après qu'une desserte en Fibre soit tirée dans chaque rue, du PM considéré vers chaque logement.**

Dès maintenant, 100 logements et locaux professionnels, soit plus de 73% des habitants de la commune, sont éligibles à la fibre optique et peuvent souscrire à une offre Très Haut Débit auprès du FAI (Fournisseur d'Accès à Internet) de leur choix.

Les travaux de déploiement continuent afin que l'ensemble du village et de ses quartiers aient accès à la vitesse et à la

performance de la Fibre le plus rapidement possible.

Ce réseau mutualisé déployé par XpFibre pourra accueillir tous les opérateurs / FAI qui souhaiteraient proposer leur service



fibre aux habitants de la commune.



* Rue du Mistra

Aurélia CALAUDI / # Assist. de Com. Région Méditerranée Dir. de la Communication SFR.



LES ORDURES MÉNAGÈRES : UN PROBLÈME DES SOLUTIONS

La quantité d'ordures ménagères collectée à Montfuron (hors tri-sélectif) est très importante : 41,1 tonnes pour l'année 2021, soit environ 5 kg par semaine et par habitant (légèrement plus au mois d'aout).

Les ordures ménagères sont collectées par les employés municipaux et conduites 2 fois par semaine à Valensole.

Des changements dans l'organisation de la collecte de nos déchets sont actuellement à l'étude avec DLVA.

Toujours est-il que le site d'enfouissement de Valensole déborde.

Ce qui a un coût, écologique bien sûr et financier, en grande augmentation, qui devra être répercuté sur chaque ménage.

Nous pouvons agir individuellement avec efficacité :

- Pratiquer le **tri-sélectif** avec encore plus de rigueur.
- Diminuer nos quantités de déchets en faisant évoluer nos pratiques de consommation.

· Composter.

Pour vous aider, vous trouverez en mairie, sur le site *dlva.fr* ou en prenant directement contact avec moi *(au 06.60.94.24.13)*, des conseils pour le tri, les composteurs*, les déchetteries, l'application **Cliiink** ou toutes autres questions sur ce sujet. Nous pouvons éviter à nos enfants de vivre dans une poubelle géante!

S. BARTHÉLÉMY /

*DLVAgglo met en place une campagne de livraisons de Kit compostage (1 composteur en bois livré en kit pré-assemblé + 1 notice de montage + 1 guide du compostage) destinés aux habitants de son territoire ; pour la modique somme de 30 €.

Inscription au 04.92.70.34.00 ou par e-mail : accueil@dlva.fr - Paiement par chèque uniquement.

CONSEILS MUNICIPAUX

Retrouvez désormais l'intégralité des comptes-rendus de nos conseils municipaux sur notre wite web : *montfuron.dlva.fr*

CONSEIL MUNICIPAL DU 20 JANVIER 2022

1) Décision modificative du budget M14 2021

Le Maire expose au CM que les crédits ouverts aux articles ci-après du budget de l'exercice 2021, ayant été insuffisants, il est nécessaire de voter les crédits supplémentaires et/ou de procéder aux réajustements des comptes et d'approuver les décisions modificatives (cf. tableau consultable en ligne).

Le CM après en avoir délibéré, à l'unanimité, vote en dépenses les suppléments de crédits compensés par les plus-values de recettes indiquées *(cf. tableau consultable en ligne)*.

2) Amortissement des biens acquis en 2021

M. le Maire rappelle que seuls les amortissements concernant les frais d'études et logiciels sont obligatoires pour le compte de la M14.

Il convient donc de décider de la période d'amortissement des biens acquis en 2021.

Immobilisations	Durée d'amortissement
Ordinateur portable	5 ans
Broyeur Agrimaster	15 ans

Le CM, après en avoir délibéré, et à l'unanimité des présents, décide de :

 Amortir les biens ci-dessus selon les durées indiquées dans le tableau à compter de 2022.

3) Demande de subvention par la société de chasse La Montfuronnaise 2022

M. le Maire expose au conseil municipal qu'il a reçu de M. le Président de la Société de Chasse « La Montfuronnaise » une demande de subvention, qui donne lecture des comptes de l'association et dresse également le bilan de la saison 2021/2022.

Ce bilan est positif grâce à la participation des cartes allouées pour les battues aux sangliers. De plus, il y a eu une légère augmentation de cartes de chasse (263€).

Malgré ces participations financières, l'avenir de l'association serait incertain.

C'est pourquoi, l'association sollicite le conseil municipal pour une demande de subvention d'un montant 800.00€.

Après avoir entendu l'exposé, le CM, après en avoir délibéré et par 8 voix pour, 1 contre (D'APUZZO) et 2 abstentions (YABI & SAUVECANNE: membre du bureau de l'asso.) décide de :

- Octroyer une subvention pour un montant de 800€;
- Dit que cette dépense sera prévue au budget M14 2022.

4) Demande de subvention par la Fédération Française pour le Don du Sang 2022

M. le Maire expose au CM la demande de l'Association des Donneurs de Sang Bénévoles (FFDSB) des AHP dont le siège social est à Manosque pour une subvention.

Après discussion, le CM après en avoir délibéré et à l'unanimité des présents décide de :

- Différer cette décision lors du prochain CM afin d'obtenir plus d'informations sur cette association et inviter son Président, M. Maurice JAYET.
- 5) Autorisation de signature de l'avenant n°1 relative à l'instruction des demandes d'autorisation en matière d'urbanisme suite à l'entrée en vigueur depuis le 1er janvier 2022 de la dématérialisation de l'urbanisme

Le CM après en avoir délibéré et à l'unanimité des présents décide de :

- Approuver l'avenant n° 1 à la convention relative à l'instruction des demandes d'autorisations d'urbanisme pour les communes non autonomes,
- Autoriser le Maire à signer ledit avenant et tous documents nécessaires à l'exécution de la présente délibération,

CONSEILMUNICIPAL DU 22 FÉVRIER 2022

1) Demande de subvention par la Fédération Française pour le Don du Sang 2022.

M. le Maire rappelle au CM que lors du précédent CM, il avait été proposé de voter une subvention à l'Amicale des Donneurs de Sang Bénévoles de Manosque ; mais qu'il avait été décidé d'ajourner cette décision afin deconnaitre les actions menées par cette association. C'est pourquoi, nous avons demandé au président, M. Maurice JAYET, de venir présenter cette association.

Après avoir entendu l'exposé, le CM, après délibération et par 8 voix pour, 2 abstentions (D'APUZZO Sylvain et CABIRAN Alexandra) décide de :

- Accorder la subvention de 100€ pour l'année 2022.
- Inscrire cette dépense au budget 2022.

2) Tarifs applicables à l'occupation du domaine public (droits de place).

M. le Maire rappelle les tarifs qui ont été fixés lors du dernier CM et propose d'appliquer un tarif pour les associations organisatrices de marchés ou vides greniers. Après discussion, le CM, après en avoir délibéré à l'unanimité des présents décide de :

- Appliquer les tarifs comme indiqué ci-contre sauf concernant la modalité de calcul par mètre linéaire pour les asso. organisatrices ou les commerces organisateurs de marchés ou vide greniers.
- Différer la décision d'un tarif pour les associations organisatrices de marchés ou vides-greniers, à l'année prochaine, nous permettant ainsi d'étudier cette nouvelle tarification et de consulter les mairies voisines.

3) Programme des travaux ONF : Création de périmètre

M. Gérard GUILLOT, désigné rapporteur par M. le Maire rappelle que l'ONF, au titre de régime forestier, fournit à la collectivité un bilan annuel technique et financier

Compte-rendu intégral en ligne sur :

montfuron.dlva.fr/wp-content/uploads/sites/9/2022/03/CR-20-01-22.pdf

Désignation des occupations	Modalité de calcul	Tarif
Terrasses couvertes et non couvertes	Par m² et par année civile	12.00€
Véhicule de vente ambulante régulier avec ou sans branchement électrique	Par année civile	150.00€
Marchands ambulants occasionnels et forains	Par jour	15.00€
Nuits photographiques (Loc. Chap. St-Elzéar)	4 jours	200.00€
Emplacement taxi	Par année civile	200.00€
Asso. ou commerces organisateurs de marchés ou vides greniers	Par ml et par jour	2.00€

concernant les opérations réalisées dans sa forêt communale (17.16ha relèvant du régime forestier) et propose comme chaque année un programme annuel de travaux : création d'un périmètre autour du canton dit « S¹-Pierre » (ouverture de layons avec peinture de liserés et placards) pour 3 320€ HT. Après discussion, le CM, à l'unanimité décide de :

 Ne pas donner suite au programme de travaux tel que présenté.

4) Organisation du temps de travail (1607h/an)

Décision reportée lors du prochain CM (attente avis comité technique du Centre de gestion).

5) Autorisation de passage d'une canalisation d'assainissement sur la parcelle n°423

Il convient aujourd'hui de constituer une servitude de passage de canalisation grevant la parcelle B424 appartenant à la commune au profit des parcelles B422 et B423 appartenant à M. et Mme LIEUTIER. (Plan cadastral + plan indiquant le passage de la canalisation d'assainissement); le CM, après en avoir délibéré et à l'unanimité des présents décide de :

- Autoriser M. le Maire à signer l'acte d'échange contenant la constitution de la servitude citée ci-dessus par les modalités de mise en oeuvre telles que proposées;
- Autoriser M. le Maire à signer tous documents relatifs à cette affaire.
- Rappeler que les frais sont à la charge de M. LIEUTIER

6) Approbation du rapport d'Activité 2020 DLVA

Considérant qu'il est tenu de le communiquer au CM, M. le Maire présente donc ce rapport qui retrace les différentes commissions de DLVA ainsi que les principales réalisations 2020 dans divers domaines.

Le CM, après en avoir délibéré et à l'unanimité des présents décide de :

• Adopter le présent rapport d'activité 2020

7) Révision des Statuts du Parc Naturel Régional du Lubéron

Le CM, après en avoir délibéré et à l'unanimité des présents décide de :

Adopter la révision des statuts du PNRL

Compte-rendu intégral sur : montfuron.dlva.fr/wp-content/uploads/sites/9/2022/03/CR-22-02-22.pdf

CONSEILMUNICIPAL DU 21 MARS 2022

1) Taxes Foncières Bâtis

M. le Maire informe le CM qu'il convient de fixer le taux des taxes locales relevant de la compétence de la commune à savoir la taxe foncière sur le bâti et la taxe foncière sur le non bâti.

Les taux d'imposition à ce jour sont les suivants :

• TF: 47,49 % •TFNB:132,28% Après délibération, le CM décide à l'unanimité de ne pas augmenter pour 2022 les taxes foncières sur le bâti et le non-bâti.

2) Comptes administratif et de gestion 2021 M14 et affectation de résultat

3) Budget M14 2022

Approuvés à l'unanimité (Voir p. 3 ou le CR sur montfuron.dlva.fr).

4) Demande de participation aux Fonds de Solidarité pour le logement 2022

Mme Martine GINESTE, rappelle que le Fond de Solidarité pour le Logement (FSL) a été instauré afin d'accorder aux personnes aux revenus modestes des aides financières pour l'accès ou le maintien dans leur logement, en cas d'impayé de loyer et/ou de charges.

Ces participations financières volontaires sont essentielles au maintien des moyens du FSL et permettent d'agir contre les situations d'exclusion sociale et limitent les expulsions et les coupures d'énergie.

La participation au FSL demandée pour 2022 s'élève à 0,61€/hab. soit pour Montfuron (248 hab.),

une participation de 151,28€. Le CM décide à l'unanimité de ne pas participer au Fonds de Solidarité pour le Logement.

5) Organisation du temps de travail (1607h/an/agent).

Sur demande du comité technique du Centre de Gestion des AHP, à Volx, le CM doit s'assurer de la bonne définition, de la durée et de l'aménagement du temps de travail des agents territoriaux.

Il est maintenu la durée du temps de travail annuelle légale de travail pour un agent à temps complet, fixée à 1607h.

Le temps de travail hebdo. en vigueur au sein de la commune est donc fixé à 35h00/sem. pour les services administratifs et 39h00/sem. pour les services techniques.

6) Suppresssion de la Régie du «Moulin à vent».

Cette régie de recettes avait pour objet d'encaisser et de reverser au Trésor Public, les droits d'entrées concernant les visites du moulin à vent ; mais n'a plus lieu d'être car ces visites sont gérées désormais par l'OT de DLVA à Gréoux-les-Bains.

Le CM, après délibération et par 10 voix et une abstention (*Jean-Pierre Saunier*) approuve la suppression de la régie à partir du 1^{er} avril.

7) Don pour l'Ukraine.

M. le Maire expose au CM les difficultés que rencontre le peuple Ukrainien.

Le CM décide de verser un don à l'Ukraine via l'Asso. soutenue par l'AMF : La Protection Civile ; et après délibération et à l'unanimité d'accorder la subvention de 100€ à La Protection Civile et d'inscrire cette dépense au budget 2022.

8) Référent laïcité.

M. le Maire expose au CM l'obligation de nommer un référent laïcité au sein du CM.

Le CM, après délibération et à l'unanimité décide de nommer M. Sylvain D'Apuzzo en tant que réfèrent laïcité.

Compte-rendu intégral en ligne sur : montfuron.dlva.fr/wp-content/uploads/sites/9/2022/04/CR-21-03-22-1.pdf



UN ÉTÉ À MONTFURON

LA FÊTE DU VILLAGE

Samedi 30 juillet

Après-midi

- 12 h 30 : Repas champêtre.

 Avec animation.
- 15 h: Tombola & Jeux pour enfants (avec animation).

Soirée

• 21h30 : Soirée.

Dimanche 31 juillet

Midi

• 12h30 à 13h:

Apéritif dinatoire du Conseil Municipal.

Avec animation.

Après-midi:

15h : Pétanque.
 Concours en duo organisé par l'association « La Boule Montfuronaise ».

À voir pendant tout le week-end :

« 4º Rencontres Photographiques de Montfuron » (à l'Église). Expo-Photo de P. Fischer et des membres du club Phot'Azur de Six-Fours-les-Plages.

AUTRES FESTIVITÉS DE L'ÉTÉ!

- Dim. 29 mai : Vide-Grenier. Bric-Bar-Broc Sur la place.
- Dimanche 5 juin : Expo Ferrari. Sur la place.
- Vendredi 17 juin : Concert. «Soirée Brel pour l'Ukraine» /
 Cie Rires & Sourires de Provence Sur la place à 20h30
- Dimanche 19 juin : Vide-Poussette. Les Lys des champs - Sur la place.
- Samedi 25 juin : Journée du patrimoine de Pays & des Moulins. Visite du Moulin + Pique-nique tiré du sac à midi - Au Moulin à vent.
- Vendredi 1^{er} juillet : Danse. « Centre chorégraphique Céline Faure » - Sur la place au soir.
- Dim. 10 juillet: Rass. 2CV & véhicules anciens. 2CV clubs du Ventoux & Garlaban, ASM - Au village. (À confirmer).
- Jeudi 14 juillet : Vide-Grenier. Bric-Bar-Broc Sur la place.
- Dimanche 17 juillet : Festival.
 - « Livres et revues en vrac » C^{ie} Rires & Sourires de Provence Sur la place
- Lundi 18 juillet: Contes. « La Marche des conteurs » -Chap. S^t-Elzear à 20h30.

- Dimanche 24 juillet : Festival.
 - « Journée Africaine » / Afrik'à Montfuron
 - Sur la place. (À confirmer).
- Du 28 au 31 juillet : Expos-Photo.

Nuits Photo de Pierrevert - Chap. St Elzear. 4º Rencontres Photos - À l'église.

- Vendredi 5 août : Cinéma de Pays.
 Au stade, à la nuit.
- Samedi 6 août : Repas.
 - « Cuisines du Monde » / Montfuron Avenir-Chapelle Saint-Élzéar dès 19h.
- Dimanche 7 août : Théâtre.
- « Direction Critérium » / Cie Goban Sur la place au soir.
- Samedi 13 août : Concert.
- « Hit Hit » (cabaret tubesque) / Les Estivales (DLVA) À 21h30.
- Dimanche 14 août : Vide-Grenier. Bric-Bar-Broc - Sur la place.
- Lundi 15 août : Théâtre. Soirée « Molière » /
 Cie Rires & Sourires de Provence À 21h.
- Vendredi 19 août : Théâtre. « L'homme semence » / Cie Rêve d'un soir À 20h.

LE STATIONNEMENT SUR LA PLACE.

RAPPEL DES RÉGLES & USAGES EN VIGUEURS.

Face à la recrudescence des incivilités (stationnement sauvage ou abusif) - des comportements qui ne datent pas d'hier puisqu'ils exaspèrent les habitants et usagers du centre-village depuis de nombreuses années - il convient de rappeler que le stationnement sur la place de Montfuron est réglementé et qu'une concertation avait été menée en novembre 2018 afin d'assurer aux riverains plus de sérénité et de sécurité.

1) L'accès en voiture sur la place et donc le stationnement sont réservés* aux seuls riverains / habitants du village.

Les autres usagers et les visiteurs doivent utiliser l'Aire d'accueil vidéo-surveillée, à l'entrée du village ou le parking, rue du Mistral.

2) Suite à la concertation menée lors de la Réunion Publique du 8 novembre 2018 le stationnement sur la place et dans le village (réservé aux habitants riverains) est limité à un véhicule par famille/logement (sauf stationnement sur terrains privés et PMR / Personnes à Mobilité réduite).

Les familles possédant plusieurs véhicules sont invitées à stationner sur l'Aire d'accueil ou le parking Mistral.

Surtout, pour le confort et la sécurité de tous, merci de ne pas stationner en dehors des emplacements prévus à cet effet.

3) Pendant la période estivale et les festivités : la barrière à l'entrée du village est fermée.

Merci de la refermer derrière vous.

Sylvain D'APUZZO /

*Arrêté municipal N°AR_2013_006 du 6 juin 2013 Risque de verbalisation ou d'enlèvement du véhicule par la fourrière.

MÉDIATHÈQUE DU CASTELLAS.

FIN DU PORT DU MASQUE ET DU PASS VACCINAL



À compter du 14 mars 2022, la présentation des pass est suspendue dans tous les lieux culturels et le port du masque n'est plus obligatoire.

Les portes de notre médiathèque ainsi que celle des autres médiathèques de DLVAgglo sont donc à nouveau ouvertes sans condition!

Retrouvez les horaires, l'agenda et toute l'offre culturelle des 20 médiathèques sur : *mediatheques.dlva.fr*.

Horaires d'ouverture de la Médiathèque du Castellas :

- Mardi de 15h30 à 17h30
- Jeudi de 18h à 20h

REVUE DE PRESSE!

CENTRALE PHOTOVOLTAÏQUE ET LOTISSEMENT EN PROJETS.

HPI N°04 du 4 au 10 février 2022.

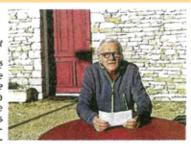


ET LOTISSEMENT COMMUNAL EN PROJÈTS

C'est devant la jolie médiathèque du Castelas que l'équipe municipale de Montfuron a filmé le maire, Pierre Fischer à l'occasion de la traditionnelle allocution des « vœux du maire » qui, pour la deuxième année consécutive, a dû être prononcée en absence de public et de petits fours.

Après une introduction où il délivre une vision assez pessimiste de la situation actuelle, le maire alerte avec franchise ses administrés de l'état des finances communales : « En matière de gestion courante, les dépenses de fonctionnement ne sont plus couvertes par les recettes ». La faute, selon lui, aux « baisses successives des dotations de l'État et de la perte d'autonomie fiscale (suppression de la taxe d'habitation bien que compensée mais figée à hauteur de 2019) ». Avec pour conséquence, le fait que la commune n'a « plus de capacité d'épargne et donc plus d'autofinancement pour les investissements à venir ». D'où des investissements limités en 2021, pour de la rélection de voirie essentiellement.

Une situation précaire qui n'empêche pas pour autant les projets et qui n'a pas découragé son équipe municipale à s'investir pleinement : « Les élus très engagés dans les commissions communales ont participé à de nombreuses réunions, d'échanges libres » afin d'étudier avec optimisme et lucidité les nombreux projets dont les deux principaux sont « l'implantation d'une centrale solaire photovoltaïque au lieu dit Le Rocher et « l'aménagement d'un lotissement communal (Les Maisons du Verger) ». Comptant sur « DLVA pour sa solidarité financière au niveau des dépenses de fonctionnement par l'augmentation de sa dotation », tout en promettant la « rigueur budgétaire », le maire assure pouvoir maintenir les investissements déjà décidés « grâce aux faibles réserves antérieures de capacité d'épargne », et reste « optimiste pour 2022.



La vie est un combat, pas un abandon, pas un comportement de résignation et de renoncement ». Il témoigne de sa « reconnoissance et ses remerciements à l'équipe municipale, au personnel de la mairie, de l'école, aux bénévoles, aux associations, aux commerçants, aux artistes qui se mobilisent et oeuvrent pour la vie du village ». Avant de conclure en adressant « au nom de l'équipe municipale, mes meilleurs vœux de santé, de sérénité et de convivialité pour 2022 ».

D'5

Retrouvez l'intégralité de la vidéo des vœux du maire, en ligne : montfuron.dlva.fr/2022/02/16/les-voeux-2022-du-maire-de-montfuron/

Le Père Jean-Pierre bénissant la crèche et ses habitants-santons.

CRÈCHES, ROI & GALETTES!

HPI N°04 du 28 janvier au 3 février 2022.

Édifiée tous les ans dans l'église du village par nos employés municipaux et quelques bénévoles, avec le soutien financier de l'association « Le clocher de Montfuron », la crèche municipale de Montfuron est plutôt remarquable – toujours très belle – ; et attire chaque année de nombreux visiteurs.

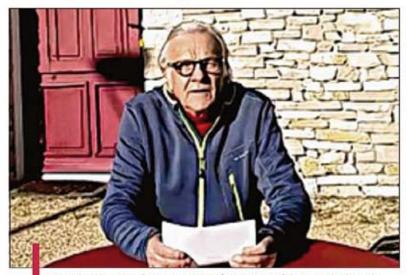
Représentant quelques uns des monuments emblématiques de la commune, comme le Moulin, la crèche de Montfuron a aussi la particularité de figurer certaines des personnalités emblématiques du village. Devenue une institution, symbole de l'unité et de la cohésion villageoise, elle est chère au cœur des Montfuronais.

C'est pour cela que la cérémonie de bénédiction de la Crèche – une occasion de « tirer les rois » – est toujours pour le Père Jean-Pierre Njoli Mbamba – en charge du Secteur paroissial du Largue, dont Montfuron – l'occasion de : « bénir le village » et à travers lui, tous « ses habitants » et leurs « activités » afin qu'ils s'y épanouissent tous dans la « Paix des cœurs ».

SD'/

MONTFURON

Pierre Fischer: "Restons optimistes"



Le maire de Montfuron a adressé ses vœux à la population via les réseaux sociaux. /PHOTO N.B.

"La pandémie est toujours là mais restons optimistes pour 2022. La vie est un combat, pas un abandon, ni un comportement de résignation et de renoncement. Gardons espoir pour un avenir lumineux pour nous et nos enfants. C'est dans cette perspective que je vous adresse, au nom de l'équipe municipale, mes meilleurs vœux de santé, de sérénité et de convivialité pour 2022."

C'est ainsi que s'est terminée la cérémonie des vœux de Pierre Fischer, maire de la commune, qui s'est adressé à ses administrés, comme l'année dernière, via les réseaux sociaux. Seul le décor, en extérieur et devant la médiathèque de la commune a changé par rapport à l'année précédente. Auparavant, le maire avait dressé le bilan de l'année écoulée avant de présenter les projets de la commune pour 2022.

Des projets à court terme, avec la rénovation du court de tennis, le changement des portes de la chapelle Saint-Elzéar, la mise en place d'un vitrail à l'église, l'inauguration du sentier d'interprétation géologique, ou à moyen terme avec l'aménagement des places et des rues du cœur du village, la création de la salle multiactivités, la pose de lampadaires photovoltaïques, pour n'en citer que quelques-uns.

N.B.

CRÈCHES, ROI & GALETTES!

HPI N°04 du 28 janvier au 3 février 2022.

Autre moment de partage et de convivialité, quelques jours auparavant, autour d'autres galettes et gâteaux des rois que celui organisé – en plein air, Covid oblige – par Montfuron Avenir, association bien connue pour son engagement en faveur de la protection de l'environnement, de la qualité de vie et du patrimoine communal.

Encore une épiphanie réussie! Bonne année à tous et à toutes.



INSOLITE!

Autre procession, fugace et tout aussi rare, vendredi 1er avril, en bas du moulin : une procession de Ferrari ! Ils reviendront le 5 Juin.

SD'/

REVUE DE PRESSE!

JOURNÉES EUROPÉENNES DES MÉTIERS D'ARTS!

HPI N°14 du 8 au 14 avril 2022.



28 MARS → 03 AVRIL 2022







Les Journées Européennes des Métiers d'Art (JEMA), organisées par l'Institut national des métiers d'art, sont un événement unique au monde en faveur d'une meilleure reconnaissance du secteur des métiers d'art.

Elles permettent de découvrir les métiers d'art, en immersion, directement au sein des ateliers de professionnels, dans les centres de formation à ces métiers d'exception ou bien au travers de manifestations originales. Cette année elles se coordonnaient autour du thème «Nos mains à l'unisson».

À Montfuron, l'atelier de Sophie Barthélemy tapissière décoratrice et celui de son époux Jean-Christophe Dablemont sculpteur céra-

miste, deux artistes et artisans d'arts reconnus dans leurs domaines respectifs ; étaient ouvert au public à l'occasion des JEMA.

De nombreux villageois et visiteurs du pays Manosquin et des alentours ont profité de l'occasion, intéressés par des savoirs-faire et des créations uniques. Sophie a également accueillit la classe unique de l'école municipale et les enfants ont été sensibilisés au plaisir du faire et de la matière...



Ils ont également reçus une délégation de la Chambre des Métiers et de l'Artisanat PACA, composée de Jean-François Collombier, Secrétaire-Général adjoint et de Stephan Figuiere, Président départemental pour les Alpes-de-Haute-Provence, accompagnés de Noëlle Dupas-Caselli, chargée de la promotion de l'Artisanat et des métiers d'arts à la Direction Régionale de l'Économie et de l'Action Territoriale.

Sophie Barthélemy tapissière décoratrice : 06.60.94.24.13.

Jean-Christophe Dablemont: 06.49.84.29.76.

SD'/





Jean-Philippe Nault, évêque du Diocèse de Digne et le curé du secteur, le Père Jean-Pierre.

VISITE EPISCOPALE!

HPI N°48

du 3 au 9 décembre 2021.

C'est en soit un événement, pour une paroisse catholique, que de recevoir la visite d'un évêque et de le voir officier au cours d'une messe.

Pour l'église de Montfuron et l'assemblée d'environ 55 fidèles qui recevaient dimanche 21 novembre Mgr Jean-Philippe Nault, évêque du Diocèse de Digne; l'événement revêtait un caractère vraiment exceptionnel.

En effet, de mémoire de paroissien – ce que les archives tendent à confirmer – c'était la toute première fois qu'un évêque venait à Montfuron!

A cette occasion, il était assisté du Père Jean-Pierre Njoli Mbamba, curé du secteur du Largue dont dépend Montfuron ; et a prêché sur le thème du Christ Roi ».

Une rencontre chaleureuse, qui a ravi les fidèles, heureux de cette tournée épiscopale, de paroisse en paroisse, qui vise à resserrer les liens entre l'institution et ses ouailles.

SD'/

NUMEROS UTILES:

Administration

Mairie: 04 92 76 41 65.

Police: 17.

Gendarmerie : 04 92 72 00 48. Préfecture : 04 92 36 72 00.

Urbanisme/Demandes dématérialisées : *dlva-paa.geosphere.fr/portailccs-dlva*

Urgences et Santé

Pompiers: 18. SAMU: 15.

Médecin de garde : 118 500. Pharmacie de garde : 3237.

Ramassage Encombrant DLVAgglo: 04 65 10 01 35.

Transport

Kévin Taxi : 06 07 01 40 92.



ÉTAT CIVIL



Décés:

• Josette Luquet décédée le 1^{er} janvier 2022.

COMMERCES, ACTIVITÉS & ARTISANAT



Restaurant « Chez Éric ».

« Chez Éric » est l'adresse incontournable de notre région.

Ouvert toute l'année (réservation conseillée).

Tél.: 04 92 77 75 32.

« Bric Bar Broc » café brocante.

Ouvert les après midi du jeudi au dimanche et tous les jours en saison estivale (sauf le mardi).

Tél.: 04 92 76 45 10.





Cours tapisserie & couture.

Amateur ou professionnel, vous souhaitez redonner vie à un vieux fauteuil, réaliser des coussins...Alors n'hésitez pas!

Tous les mardis, Sophie Barthelemy vous donnera tous les conseils et les techniques pour réaliser tous vos projets.

Rens.: 06 60 94 24 13.

Pension pour animaux « Chez Jean-Lou ».

Vous cherchez une personne pour prendre soin de votre animal lors de vos vacances ou déplacements professionnels?

Ouvert toute l'année.

Sylvie Nerguti - Tél. : 06 86 79 15 04.





« Bambino Pizza ».

Pizzas au feu de bois, salées... et sucrées.

À Montfuron, sur l'Aire d'accueil (parking), tous les jeudis soirs à partir de 18h.

Tél.: 06 19 34 53 62

« Jean-Christophe Dablemont ».

Sculpteur céramiste.

Jean-Christophe vous reçoit dans son atelier à Montfuron, sur RDV.

Tél.: 06.49.84.29.76.

